

Contribution à l'étude d'opportunité de construction d'une stratégie alimentaire territoriale.

Constatant une dynamique latente et la sollicitation d'acteurs locaux à la recherche d'aide technique et financière, le Conseil de Développement Territorial s'est saisi de la thématique de l'alimentation de proximité.

Méthode

Cette contribution, à l'attention du Comité Syndical, est issue :

- des travaux menés par le groupe de travail¹,
- des écoutes citoyennes menées par les membres du CDT (sondages micro-trottoir et en ligne),
- des résultats du pré-diagnostic alimentaire réalisé par les services du PETR.

Objectifs

DÉMONTRER S'IL EST NÉCESSAIRE D'ÉLABORER UNE STRATÉGIE PARTAGÉE AVEC LES ACTEURS LOCAUX ET DÉFINIR DES ACTIONS PARTENARIALES AUTOUR DE LA RELOCALISATION DE L'ALIMENTATION.

Résultats

Les réflexions du groupe de travail ont permis :

- de dégager **TROIS ANGLES D'APPROCHE** qui pourraient préfigurer les orientations de la stratégie,
 1. Éducation de tout type de public pour agir sur la santé et relancer la consommation locale.
 2. Organisation des producteurs : de l'action collective aux outils communs.
 3. Utiliser la richesse gastronomique du territoire comme vecteur d'attractivité
- de repérer les **POINTS À APPROFONDIR** pour les confirmer ou les infirmer,
- d'identifier les **ENJEUX À PRENDRE EN COMPTE** dans les politiques publiques du territoire,
- de proposer des **PISTES DE TRAVAIL** pour développer des actions locales,
- de formuler des **PROPOSITIONS ORGANISATIONNELLES** pour poursuivre la démarche.

Nous pensons que la force de cette démarche est sa capacité à créer du lien social et une synergie entre les participants. De plus, l'alimentation peut influencer fortement sur le développement économique et sur la santé de la population, contribuant ainsi au bien vivre.

Le Conseil de développement compte appliquer ses principes habituels à cette démarche : aller à la rencontre de ceux qui vivent ou exercent le sujet étudié et, par l'écoute de leur vécu, déterminer leurs besoins et leurs attentes, ainsi que les leviers pour inventer des solutions adaptées à la réalité du territoire.

Ce travail devra aboutir à la rédaction d'un projet partagé avec l'ensemble des acteurs locaux. Sous forme d'accord cadre, il sera complété de fiche actions avec des porteurs identifiés et devra s'articuler avec le projet de territoire et les autres programmes portés ou animés par le Pays Avallonnais.

¹ 6 membres CDT dont 1 représentant de la Chambre Agriculture, 1 élu référent CSP, 3 techniciens du Pays Avallonnais.

TRAVAUX

Identification des parties prenantes à impliquer dans les futures concertations.

Le Conseil de développement a commencé par repérer les actions ou initiatives (à la fois quantitatives et qualitatives), ainsi que les atouts économiques pouvant fournir une offre alimentaire saine et durable. Le but étant de déterminer des champs d'action publique proches du quotidien des acteurs de la production et des consommateurs, ainsi que des synergies possibles entre acteurs.

Une carte mentale a été réalisée (en annexe).

Consultation de la société civile.

Un sondage en ligne à destination des consommateurs est en cours.

Une concertation plus large était souhaitée, mais a été ralentie par la situation sanitaire. Des écoutes citoyennes étaient prévues en direction des commerces et des restaurants.

Les trames d'entretien ont été validées et ce travail pourra être relancé dès que possible.

Élaboration d'outils d'information.

- Un flyer : conçu afin de faire connaître la démarche et recruter des volontaires et acteurs locaux. Il peut être distribué lors d'évènements et diffusé par voie numérique, notamment sur les sites des associations et structures intéressés,
- Le forum en ligne : un outil pour impliquer et pour rendre compte des avancements. Tout le monde peut s'inscrire pour poster des sujets, des initiatives... Il sera évolutif tout le long de la construction du projet : les contributions des partenaires vont l'enrichir,
- Il présente une cartographie des initiatives qui pourra être complétée par les évènements liés à l'alimentation (les marchés, portes ouvertes, visites, pique-niques...).

Analyse du pré-diagnostic

Cet état des lieux se base sur des données existantes mais datées, recueillies lors de l'élaboration des politiques locales en cours. Il a permis d'appréhender la situation du territoire et pourra être actualisé tout au long de la démarche.

- À la lecture des différents territoires de vie, **LE PÉRIMÈTRE DU PETR DU PAYS AVALLONNAIS SEMBLE PERTINENT** pour permettre d'élaborer une stratégie alimentaire en adéquation avec les pratiques locales.
- Une grande partie des habitants du territoire est concernée par **L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE** et les problèmes de santé liés (malnutrition, obésité...).
- Bien que minoritaire, la part de marché du **COMMERCE DE PROXIMITÉ** est supérieure à la moyenne nationale. Selon des études récentes, c'est l'un des formats les plus dynamiques du commerce alimentaire.
- Particulièrement **LE CRÉNEAU BIO ET/OU LOCAL** qui sont aussi plus employeurs que le conventionnel-intensif.
- 15 % des exploitants travaillent en bio (X3 en 5 ans) et les surfaces couvrent plus de 13 % des surfaces agricoles utilisées sur le territoire.
- **L'ALIMENTATION HORS DOMICILE** est une porte d'entrée privilégiée pour agir sur des gros volumes.
- **LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS** concerne 36 % d'agriculteurs (retraite).
- De nombreux **FREINS AUX CHANGEMENTS DES PRATIQUES AGRICOLES** sont recensés : accès au foncier et à l'eau, organisation des filières, difficultés administratives, ...
- **MANQUE D'OUTILS DE TRANSFORMATION ET DE LOGISTIQUE** sur le territoire.
- La nécessité de réduire **L'IMPACT DE NOTRE ASSIETTE** sur le climat, sur l'environnement en général et sur notre santé.

LES 3 ANGLES D'APPROCHE

Ces premières orientations devront être confrontées avec la réalité du terrain.

En effet, les données utilisées sont partielles, datent de plusieurs années et ne tiennent pas compte de la crise sanitaire actuelle et de ses effets, ainsi que du changement du périmètre du pays pour certaines.

Les pistes de travail présentées n'ont pas été partagées avec toutes les parties prenantes.

1. Éducation de tout type de public pour agir sur la santé et relancer la consommation locale.

Réapprendre au territoire à consommer sain, local et de saison.

Enjeux visés par public cible :

- Élus – rendre accessibles les produits locaux et de qualité par leur introduction dans les cantines ; améliorer la gestion du foncier agricole ; diminuer les déchets ; ...
- Agriculteurs - développer une agriculture respectueuse des ressources et source de valeurs ;
- Familles – prévenir les situations de surpoids et obésité infantiles, changer les modes de consommation, lutter contre la précarité alimentaire, diminuer les déchets ;
- Enfants – permettre aux futures générations de comprendre et agir ;
- Professionnels de la restauration – changer les pratiques en cuisine, améliorer les menus (provenance et qualité des produits) et diminuer les déchets dans les cantines, restauration d'entreprises et commerciale.

Approfondissements nécessaires :

- Mettre à jour les données sanitaires et sociales (surpoids, obésité infantiles...) ;
- Recueillir les informations sur la restauration collective (EHPAD, hôpital, prison, cantines scolaires...) par le biais d'une enquête (ex. UnplusBio) ;
- Sonder les difficultés à proposer des menus locaux en restauration commerciale : entretien avec les restaurateurs.

Pistes de travail :

- Développer une démarche multi partenariale autour de la santé et de la précarité alimentaire (Centre social, Mission locale, associations, établissements scolaires, CAF, MSA ...) ;
- Organiser des rencontres avec et/ou sur d'autres territoires afin de bénéficier de retours d'expériences ;
- Sensibilisation et accompagnement des communes à l'introduction des produits biologiques et locaux dans les cantines ;
- Sensibilisation et éducation des consommateurs (y compris les bénéficiaires d'aides alimentaires),
- Formation des agents des restaurations scolaires et des cuisiniers ;
- Accompagnement des démarches zéro gaspillage ;
- Renforcer la fréquentation des commerces de proximité (animations, actions des associations de commerçants, journées nationales du goût) ;
- Valoriser les actions locales développées sur le sujet alimentation/santé.

2. Organisation des producteurs : de l'action collective aux outils communs.

Repenser la logistique des flux en fonction des besoins du territoire et des débouchés de proximité (0 à 100 km), le territoire étant excédentaire en production.

Enjeux :

- Améliorer la performance environnementale des circuits courts (un intermédiaire maximum) et des produits locaux (0 à 100 km) ;
- Augmenter le revenu agricole ;
- Maintenir le tissu agricole ;
- Favoriser l'emploi local dans le domaine agricole.

Approfondissements nécessaires :

- Mieux recenser les relations entre l'offre et la demande locales : entretiens individuels avec les producteurs et les commerçants, sondages consommateurs, études de marché, recueillir des données concernant les ventes et circuits des GMS, audit dans les cuisines collectives ;
- Identifier les filières excédentaires et les déficitaires : étude des flux des denrées ;
- Recenser les obstacles à une économie de proximité et les opportunités (outils logistiques, transport, stockage, transformation, abattage, légumerie...) : état des lieux des besoins logistiques.

Pistes de travail :

- Favoriser la centralisation des demandes alimentaires des collectivités ;
- Accompagnement à la mise en cohérence des besoins des restaurations collectives avec la réglementation ;
- Accompagnement des exploitations dans le changement des pratiques agricoles ;
- Travailler sur le développement des productions peu présentes sur le territoire ;
- Améliorer la logistique de commercialisation et favoriser la pluralité des types et des lieux de vente ;
- Favoriser la relocalisation de certaines productions et la création d'outils de transformation (Abattoirs, légumeries, laboratoires...) ;
- Entamer une démarche de partenariat dans le cadre de la construction d'un nouvel hôpital et donc d'une cuisine et laboratoire central ;
- Appel à candidature des maraîchers, pour projet de serres chauffées par des panneaux photovoltaïques ou le réseau de chaleur.

3. Utiliser la richesse gastronomique du territoire comme vecteur d'attractivité

Mettre le territoire et ses terroirs en mouvement pour donner de la valeur et promouvoir la production locale.

Enjeux :

- Augmenter la notoriété du territoire et de l'agriculture locale ;
- Augmenter la durée de séjour et le taux de fréquentation ;
- Augmenter les ventes de produits locaux ;
- Créer un sentiment de fierté de la part de la population (producteurs, consommateurs /ambassadeurs).

Approfondissements nécessaires :

- Recenser les difficultés à proposer des menus locaux en restauration commerciale et les leviers à actionner : entretien collectif avec les restaurateurs et producteurs.

Pistes de travail :

- Inciter les restaurants locaux à reprendre l'idée d'un jour et/ou d'un menu « produits locaux » ;
- Créer une marque produits de Pays, pour en affirmer la qualité et en favoriser la promotion ;
- Mieux organiser et promouvoir « l'ouverture » des exploitations : aux touristes, aux publics scolaires, aux professionnels...

PROPOSITIONS OPERATIONNELLES

Afin de poursuivre la démarche engagée, le Conseil de Développement Territorial appelle à la **MISE EN PLACE D'UNE CONCERTATION LARGE** par le biais de groupes de travail dédiés.

Parallèlement il conviendrait de :

- **ORGANISER LA GOUVERNANCE** du projet et définir la ligne de partage des tâches entre agent(s) Pays, CDT, intervenants extérieurs.
- **CONFIER LES ÉTUDES À DES INTERVENANTS EXTÉRIEURS** (en cherchant le meilleur intervenant pour chaque thématique), afin de mieux cerner la ou les réalités actuelles de tous les acteurs concernés : producteurs, intermédiaires, consommateurs.
- **DEMANDER UN ACCOMPAGNEMENT EXTERNALISÉ SPÉCIFIQUE À L'ÉMERGENCE DE LA STRATÉGIE ET À SA FORMULATION** : animation de réunions, sondages ciblés, entretiens individuels. Il devra aboutir à une analyse des freins ou obstacles relatifs aux premiers axes de travail et les conditions susceptibles au contraire de les favoriser.
- **MOBILISER DU TEMPS AGENT DU PAYS** pour coordonner l'action.
- **CONFIER UNE PARTIE DE L'ANIMATION DE LA DÉMARCHE AU CDT** :
 - ✓ Communication grand public,
 - ✓ Consultation citoyenne et recueil des tendances,
 - ✓ Organiser des temps de rencontres sur le territoire entre acteurs : forum, ateliers, visites d'initiatives ... ,
 - ✓ Organiser des visites et voyages d'études ouverts aux élus et acteurs du territoire.

ANNEXES

Cartographie des acteurs

